



Pour porter une voix
- paritaire - des jeunes médecins :

PH MÉDECINE

Fabien **LE BRAS**, hématalogue
Hématologie, Hôpital Henri Mondor

Gaël **GOUJON**, hépato-gastro
Hôpital Bichat

Constance **THIBAUT**, oncologue
Hôpital Européen Georges-Pompidou

PH ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

François **BART**
Hôpital Lariboisière

CHEFS DE CLINIQUE ASSISTANTS

Johanna **SEKRI**, chirurgien ortho
Hôpital Saint Antoine

Raphaël **COHEN**, néphrologue
Hôpital Européen Georges-Pompidou

Margaux **DUMONT**, urgentiste
Hôpital La Pitié-Salpêtrière

PH CONTRACTUELS / ATTACHÉS ASSISTANTS

Lamia **KERDJANA**, AR
Hôpital Lariboisière

Stefan **NERAAL**, urgentiste
Hôpital Cochin & Hôpital Necker

Pierre Antoine **ALLAIN**, AR
Hôpital Tenon

Mathilde **DUVAL**, soins palliatifs
Hôpital Lariboisière

Il faut des jeunes médecins à la CME !

Crise des urgences, perte d'attractivité, restrictions des moyens... **L'AP-HP a besoin de changement.**

Depuis la loi du 24 juillet dernier, les missions et les compétences de la CME ont été étendues. Un rôle réaffirmé a été attribué à la communauté médicale pour permettre un juste équilibre des pouvoirs avec l'administration.

Il faut des jeunes médecins pour participer à l'organisation interne de l'AP-HP, au projet d'établissement et pour porter une attention particulière au début de carrière dans l'institution.

Il faut des jeunes médecins pour porter les attentes fortes d'une nouvelle génération, notamment dans le domaine de la recherche, de la rémunération, des recrutements et du respect de l'environnement.

Il faut des jeunes médecins pour prendre part aux discussions sur les moyens en personnels ou en équipements, sur les innovations en cours et à venir avec à cœur de préserver l'excellence des soins.

Ce que nous voulons pour l'AP-HP :

- ✓ **Revaloriser les salaires** en début de carrière
- ✓ **Manager en coresponsabilité** entre les directeurs administratifs et le corps médical
- ✓ **Améliorer la visibilité des recrutements** via une bourse aux postes publique et actualisée en temps réel
- ✓ **Encourager l'égalité H/F** et imposer une concordance de répartition des genres par spécialité
- ✓ **Généraliser les bonnes pratiques écologiques** et intensifier la dématérialisation des dossiers
- ✓ **Soutenir la recherche** par la création d'un fonds de soutien à la recherche clinique à destination des jeunes praticiens

Il faut restaurer l'attractivité de l'AP-HP pour la nouvelle génération. Votez pour des Jeunes Médecins à la CME !

Il faut restaurer l'attractivité de l'AP-HP pour la nouvelle génération.

✓ Salaires

Le salaire d'entrée dans les carrières hospitalières est en moyenne inférieur de 30% à la moyenne de l'OCDE.

Mesure portée : revaloriser les débuts de carrière à 5 000 € brut mensuel & suppression de l'année probatoire pour les anciens PHC, CCA ou assistants (avec versement de l'indemnité d'engagement de service public exclusif) & revalorisation immédiate des gardes à 650 € pour tous les statuts, avec inclusion dans le temps de travail quel que soit le statut.

✓ Management

La gouvernance hospitalière n'est pas aujourd'hui satisfaisante, déconnectée d'une vision pertinente du soin car centrée sur la régulation économique, la recherche de croissance et la réduction des déficits.

Mesure portée : redonner une véritable coresponsabilité entre les directeurs administratifs et le corps médical et renforcer les moyens octroyés aux CME.

✓ Écologie

L'AP-HP constitue un pôle urbain attractif, détenteur de plateaux médico-techniques complexes à l'origine d'un coût écologique sans précédent.

Mesure portée : favoriser l'émergence d'initiatives locales qui puissent être étendues à l'ensemble des groupes hospitaliers, intensifier la dématérialisation des dossiers génératrice de plus-value médicale et de gain de temps médical.

✓ Recrutement

Il n'existe aucune visibilité sur les postes de praticien titulaire au sein de l'AP-HP, à l'origine d'une précarisation des débuts de carrière avec des postes contractuels parfois éternels (attaché, PHC...).

Mesure portée : favoriser la lisibilité des postes de titulaires disponibles au sein des DMU via une bourse aux postes publique et actualisée en temps réel.

✓ Égalité Homme / Femme

Il n'est pas rare que le genre féminin soit considéré comme un handicap et porte préjudice à l'initiation des carrières hospitalières ou hospitalo-universitaires.

Mesure portée : imposer une concordance de répartition des genres par spécialité adaptée à la démographie nationale et un financement/remplacement systématique des praticiennes en congé maternité.

✓ Recherche

L'AP-HP perd chaque année des places dans les classements internationaux de recherche clinique et ses modalités de financement sont déficientes (prélèvements de la DRCD).

Mesure portée : créer un fonds d'amorçage pour la recherche clinique permettant la réalisation de protocoles mono ou multicentriques portés par des jeunes praticiens (H ou HU).

Votez pour des Jeunes Médecins à la CME !